

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ATI
Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

Décision n° 2011-15 du 16 mai 2011 du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant délégation de signature

NOR : ETSX1130337S

Le directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,
Vu les articles R. 6113-33 et suivants du code de la santé publique, et notamment l'article R. 6113-45, alinéa 6 ;
Vu l'arrêté du 23 février 2010 portant nomination du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation ;
Vu la délibération n° 6 du conseil d'administration de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation en date du 12 mai 2011 approuvant l'organigramme de l'agence ;
Vu la décision n° 2011-13 du 16 mai 2011 portant nomination de la secrétaire générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme GRANGER (Sophie), secrétaire générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation et dans la limite de ses attributions, les marchés de fournitures et services dont le montant n'excède pas 200 000 € (HT), les marchés de travaux dont le montant n'excède pas 350 000 € (HT), ainsi que tous les actes d'exécution des marchés inférieurs à 350 000 € (HT).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarités*.

Fait le 16 mai 2011.

Le directeur,
H. HOLLA